

Saint-Martin-d'Hères, le mardi 23 janvier 2024

Le président de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres du conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au conseil d'administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Mardi 30 janvier 2024

De 9h à 12h

Salle 230

2^{ème} étage de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS)

175 avenue centrale

Domaine universitaire

38400 Saint-Martin-d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Election des vice-présidents fonctionnels** (3 minutes de présentation par vice-président fonctionnel suivies de 30 minutes de temps d'échange global)
- 2. Questions diverses**

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du conseil d'administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Yassine LAKHNECH